

22
n° département

DUAULT
commune



LANDUGEN
lieu-dit

0467

GUINGAMP
arrondissement

CALLAC
canton

édifice ou ensemble contenant

EGLISE DITE CHAPELLE

dénomination et titre de l'oeuvre

SAINTE JEAN

(Annex 3316)

Coordonnées. LAMBERT1

X = 17135

Y = 09046

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1959

section : E3

parcelle : 915

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection INSCRIT M.H. (1926)

État de conservation :

Établi en 1968

par

SITUATION: EN ECART

PARTIES CONSTITUANTES: ENCLOS, CALVAIRE

MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRES 2) COUVERTURE: ARDOISE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT, PIGNON DECOUVERT

**HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: NEF ET FACADE OCCIDENTALE ACHEVEES EN 1559;
BRAS NORD FIN 16E OU DEBUT 17E; CHOEUR, BRAS SUD ET ACHEVEMENT DE LA NEF
VERS 1685**

I - HISTORIQUE

[---] lesd.^t habitants et général dud.^t prieuré de Landugen nous ont dictz et déclarés avoir obmis par les précédants actes pronaux d'avoir fait raporter et faire estat de la vitre qui est dans la costière du muraille du choeur de la Trinité et chapelle érigé en l'église prioralle de Landugen et pour lad.^{te} obmission nous ont affirmer par foy et sermant n'avoir jamais veu ny ouy dire par leurs prédecesseurs y avoir veu aultre vitre que celle qui est à présant armoyé des armes du prieur qui estait lors aud.^t Landugen quy sont enfermés des deux costiers en hault de lad.^{te} vitre dans deux cercles à fond d'argion/autour de chacun desquels sont inscrits les mots suivent f : m : de la Bouessière fit faire ceste vitre l'an I559, de laquelle déclaration lesdits habitants et général nous ont durecheft requis le présent acte cartulaire attendu qu'il faut dissendre lad.^{te} vitre du coeur et chapelle de la Trinité pour estre remise en place lors de la construction du pignon neuf qu'y doilt faire au lieu et place de lad.^{te} costière ce que leurs avons dabondance escripts à leur valloir et seroir come il sera veu appartenir soulz les signes desd.^{ts} S. Clenian ... et Boulec'h [---] dans le relicquairre estant au cimettière en ladite eglise prioralle de Landugen [---] "

[Td'argion]

Le 24 janvier I686, les menuisiers et charpentiers reconnaissent avoir reçu, d'après les clauses de l'acte pronal du 19 août, la somme de I08 livres pour le boisage du grand choeur et de la chapelle de la Trinité et

[---] "icelle de 4 livres IO soles pour avoir remuer et changer de place au jubé et chantreau estant la même église et rendu au bas d'icelle " [---]

ANNEXE 3

Marques et inscriptions sur les cloches de la chapelle.

1 -

FRAN † SANCTE TU ANE ORA PRONBIS MISSIRE MORVAN LE COUF CURE
SOIS IAN FABRIQUE GILLE LE HERISSE FONDEUR MA FAICT L'AN 1609.

2 -

naître

† IHS - ~~Maria~~ Escuyer † Alain Huon
sieur de KAMEDAN & C. † & - Haulte et Puissante
Danie Charlotte de la BOESSIERE - M'ONT nommé
Charlotte ENVILLET - 1644 - Presants M.
LANGUEVENEC curé † Louis CADIC et
vincent MORVAN - Fabriques -
LOUARN MA FAICT

Ces cloches se trouvent à l'église Saint Laurent de Callac.

Anciennement elles appartenaient à la chapelle de LANDUGEN (témoignages oraux)

1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)

inconnu par les textes, si ce n'est une mention sujette à caution de Gaultier du Mottay qui note des modillons extérieurs d'époque romane (cf. Gaultier du Mottay ... op. cit. p. 52).

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

L'Ecclesia Sancti Tutiani fut donnée par le duc Hoël, mort en 1084, à l'abbaye de Sainte Croix de Quimperlé entre 1081 et 1084. La dédicace en fut faite par Benoît de Cornouailles (évêque élu en 1079 et nommé en 1081) . La donation fut confirmée et augmentée par Alain Fergent, fils de Hoël. (cf. Maître (L.) et Berthon (P. de) op. cit. pp. 171 et 176) (cf Annexe I).

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICEA - Première campagne

Cette campagne a vu l'édification d'une église de dimensions moindres que celles actuellement visibles. Il en subsiste la partie occidentale de la nef.

Cette première campagne était achevée en 1559 puisque la vitre du bras Sud du transept comprenait cette inscription : "f : m : de la Bouessière fit faire ceste vitre l'an 1559" (cf. Annexe II).

On ne peut savoir si en 1609, date inscrite sur la cloche, cet achat est l'une des manifestations d'une série de travaux ou une acquisition isolée.

B - Deuxième campagne

Cette campagne est due au mauvais état d'une partie de l'église (Cf. Annexe II). La reconstruction des pignons du bras Sud du transept et de celui du chevet, le remplacement de la couverture et de la charpente du choeur et du bras Sud s'effectuent à partir de 1685. Le 24 janvier 1686, les travaux des menuisiers et charpentiers sont terminés (cf. Annexe II)

Le procès-verbal touchant les réparations explique ainsi les deux niveaux qui présentent la toiture actuelle.

De plus, il parle de l'existence d'un "reliquaire" situé dans le cimetière qui entourait l'église et de celle d'une sacristie située à l'angle Est du choeur et du bras Sud du transept (cf. Annexe II).

Parmi les travaux des menuisiers, on note celui qui a consisté à déplacer le jubé qui existait donc encore à la fin du XVIIe siècle; sa destruction ne semble pas dater de cette date.

4 - DEGRADATIONS, RECONSTRUCTIONS, RESTAURATIONS, CHANGEMENTS D'AFFECTATION

L'année 1840 est néfaste pour la chapelle, déjà en mauvais état, et dont le toit au-dessus de l'autel est arraché (cf. A.P. Duault, p. 275).

Une restauration en 1924 est signalée par Couffon sans autre précision (Cf. Couffon ... Répertoire... p. II9)

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Chapelle située au centre du petit hameau de Landujen, en bordure de la route. La chapelle s'élève au Sud d'un placître occupé par le cimetière; l'accès se fait par le côté Nord.

Un calvaire, à gauche en entrant (cf. sous-dossier).

Une ferme en contre-bas, au Sud.

Petite source au Nord-Est.

2 - MATERIAUX et leur MISE EN OEUVRE

Gros appareil régulier sur la façade occidentale, le chevet et le bras Nord. Grand appareil régulier à l'Ouest du mur Nord de la nef. Entre la porte d'entrée et le mur Ouest du Bras Nord, appareil irrégulier avec plusieurs reprises. Appareil irrégulier au Sud Est à l'emplacement de l'ancienne sacristie. Moyen appareil sur le pignon du bras Sud. Petit appareil irrégulier sur le mur goutterot Sud de la nef avec reprise à l'Ouest.

Sol dallé de plaques de schiste irrégulières.

3 - PARTI GENERAL, PLAN, COUPES, ELEVATIONS INTERIEURES

A - Parti Général (cf. photos 1,2,3)

Chapelle orientée, de petites dimensions (24,60 mètres X 17 mètres hors oeuvre), à deux vaisseaux uniques perpendiculaires, se recoupant à même hauteur, couverts d'une charpente apparente; le vaisseau principal, dont la partie occidentale est plus basse que le reste de l'édifice, se termine par un chevet plat; clocher-porche dans oeuvre en façade occidentale.

B - Plan (cf. relevé graphique)

Plan en croix latine à branches transversales inégales : le bras Nord du transept est plus profond et plus large que le bras Sud. Le mur Ouest est plus épais pour soutenir le clocher; il est ouvert d'une porte axiale; autre accès sur le mur Nord de la nef.

Le chœur liturgique est limité par la médiane longitudinale des bras du transept.

C - Coupe longitudinale (cf. relevé graphique)

Aux trois-quarts de la longueur de la nef, passage de la charpente basse à la charpente haute par une petite verticale à empannons.

D - Elévations Intérieures

a) La Nef (cf. photo 4)

- Mur Ouest ouvert d'une porte axiale légèrement ébrasée à linteau monolithe sous une arcature de décharge en segment.

- Mur Sud ouvert vers l'Ouest d'une fenêtre en plein cintre à ébrasement et glacis. Vers l'Est, une console, une crédence cubique et un bénitier à trois pans.

- Mur Nord ouvert d'une porte axiale à linteau de bois; deux marches descendent dans la nef; immédiatement à l'Est, un bénitier est accolé au mur (cf. sous-dossier). Une console est encastrée à l'Est.

b) Le Transept (cf. photos 5,6,7)

- Bras Sud. Le mur Est aveugle, porte une console. Le mur Sud est ouvert d'une fenêtre en plein cintre à ébrasement en cavet et glacis à ressaut; près de l'angle Sud Ouest une crédence rectangulaire moulurée en cavet, surmontée d'une console; symétriquement à l'Est de la fenêtre, une console. Mur Ouest aveugle.

- Bras Nord. Le mur Est ouvert d'une fenêtre en plein cintre à ébrasement mouluré d'une doucine, allège talutée; réseau composé de deux lancettes plein cintre surmontées de deux lobes. Trois consoles au niveau de l'allège de la fenêtre, l'une dans l'angle Nord Est, les deux autres de part et d'autre de la fenêtre. Un autel est adossé à ce mur sous la fenêtre -(cf. sous-dossier); au Sud de l'autel, crédence en plein cintre; au Nord, crédence plein cintre flanquée de deux colonnettes engagées ioniques à base reposant sur des consoles en agrafes; tympan à larmier horizontal.

Le mur Nord est ouvert d'une baie identique à celle du mur Est.

Le mur Ouest est aveugle; une porte rectangulaire est obturée.

c) Le chœur (cf. photos 8,9,10)

Le mur Sud est aveugle; il porte deux ouvertures obturées: une porte en plein cintre moulurée d'un cavet et une fenêtre rectangulaire à ébrasement et glacis. A l'Est de la porte, une crédence rectangulaire; au-dessus de la porte une console.

Le mur Nord est aveugle.

Le mur Est : mur-pignon ouvert d'une fenêtre en arc brisé à réseau, à ébrasement et glacis; le réseau est composé de trois lancettes en arc plein cintre trilobé, surmontées de sept lobes disposés symétriquement.

Autel en pierre sous la fenêtre (cf. sous-dossier); à gauche un sacraire (cf. sous-dossier); à droite une crédence à linteau échancré en accolade, à traverse médiane, encadrement chanfreiné. Au-dessus de la crédence, une console.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES (cf. photos 11, 12)

A - Façade Occidentale (cf. photo 11)

Façade de composition symétrique, à clocher-porche dans oeuvre formant un léger avant-corps en façade. Le parti vertical de la composition est fortement marqué par une travée axiale limitée par deux contreforts recevant la retombée d'une arcature de décharge en plein cintre.

Au rez-de-chaussée s'ouvre une porte en arc brisé à ébrasement en cavet; les deux contreforts droits à deux versants sont amortis par un pinacle de section carrée à faces décorées de losanges et médaillons, et petite flèche à crochets. Les contreforts sont pénétrés par les retombées de l'arcature moulurée en doucine.

Au-dessus de l'arcature s'élève le clocher qui comprend trois éléments : une souche, l'étage des cloches, la flèche. La souche est un parallépipède couronné sur ses quatre faces par une corniche moulurée d'un cavet et d'un tore. L'étage de cloches comprend deux chambres limitées par deux murs latéraux et un mur central, dégagant deux hautes baies sur chaque face Est et Ouest; les faces Nord et Sud sont ajourées de trois petites baies carrées superposées. Cet étage est couronné par deux corniches.

Au-dessus s'élève la flèche conique, assez courte, ~~contournée~~ de quatre petits pinacles aux angles de la corniche.

Les parties latérales Nord et Sud du Mur-pignon sont aveugles; le rampant Nord porte un escalier menant au clocher; un contrefort à l'angle Sud-Ouest, dans le prolongement du mur-pignon.

B- Facade Sud (cf. photos 3, 12)

Un contrefort à l'Ouest. Une seule baie cintrée à ébrasement. Une porte bouchée cintrée au 2/3 vers l'Est. Un oculus bouché à droite de la porte. Trace de reprise à l'Ouest du mur de la nef.

Pignon du bras Sud ouvert d'une baie, à ébrasement en cavet (baie excentrée vers l'Ouest). Petit modillon à cavet au-dessus de la baie. Traces d'arrachement et de reprise à l'Est. Mur Est et Ouest plein. Mur goutterot du chevet plein.

Plinthe chanfreinée sur le bras Sud et le chevet.

C - Facade Nord (cf. photos 2,3,13,14)

Mur Nord du chevet, plein.

Mur Est du bras Nord ouvert d'une baie à arc en plein cintre à ébrasement en doucine et glacis. Mur pignon Nord à rampants décorés de crochets. Pierres d'assise décorées d'agrafe cannelée.

Baie centrale à arc en plein cintre à ébrasement en doucine et glacis. Mur Ouest ouvert d'une porte à arc plein cintre actuellement bouchée. Plinthe des murs du bras de transept moulurée en doucine renversée. Corniche en doucine.

Mur goutterot de la nef ouvert d'une porte en plein cintre; au-dessus de la porte une console supporte une petite niche en plein cintre. Traces de reprises à l'Est et à l'Ouest de ce mur.

D - Facade Est (cf photos 11, 15)

Mur pignon ouvert d'une grande baie axiale, en arc brisé, à ébrasement et glacis à ressaut. Les rampants ornés de crochets reposent sur des

crossettes sculptées en ronde-bosse de lions accroupis; ces crossettes reposent sur une pierre d'assise taillée en cavet; les rampants sont amortis par une petite croix monolithe. Traces de reprise à l'angle Sud Est; plinthe chanfreinée.

5 - COMBLES ET COUVERTURES (cf. photos I8,I9,20)

A - Toiture

Couverture en ardoises. Essentage entre la toiture de la nef et le niveau plus élevé du reste de la toiture.

B - Charpente

- Sur la nef

4 fermes à poinçon et entrain reposant sur les murs goutterots. Jambettes et aisseliers courbes - au-dessus, contrefiches. Poinçon de section hexagonale à base en tronc de pyramide. Panne faitière. Contreventement par des goussets. Deux pannes latérales engagées à mi-bois portent 9 chevrons toutes les 2 fermes. Voligeage jointif.

Le passage de la charpente basse à la charpente haute sur la nef se fait par des empannons verticaux.

- Sur le chevet, les bras transversaux et le reste de la nef

Charpente constituée de deux combles perpendiculaires - à même hauteur. 2 fermes sur la nef, 1 sur le chevet, 3 sur le bras Nord et 1 sur le bras Sud. Fermes à entrain retroussé et poinçon. Aisselier et jambettes courbes dessinant un arc brisé. Sous-faitage contreventé par des goussets. Contreventement par des croix de Saint André entre la panne faitière et un cours de lierne. 4 pannes latérales sur échantignolles. 5 chevrons, toutes les 2 fermes. Voligeage jointif. Empannons sur les noues de rencontre des deux charpentes transversales.

Les noues s'appuient à leur sommet sur un poinçon. Liaison entre les noues par des entrains retroussés formant une enrayure en carré avec diagonales. Nombreux blochets sculptés. Assemblage de l'ensemble à tenons et mortaises, maintenus par des chevilles.

Dans le bras Nord apparaissent les extrémités sciées de deux entrains à engoulants.

Sablières sculptées sur le bras Nord du transept (cf. sous-dossier). Sablières à denticules sur le chœur, le bras Sud et le départ de la nef jusqu'au changement de niveau.

III - NOTE DE SYNTHESE

1 - CONCLUSIONS ARCHEOLOGIQUES

La documentation (cf. Documentation et Historique) met en évidence deux campagnes de construction : une première campagne dont il subsiste la façade occidentale et la nef, une deuxième campagne de reconstruction qui bouleverse la partie orientale de l'édifice et explique le changement de niveau des toitures.

Une troisième campagne semble s'imposer : celle qui voit s'élever le bras Nord actuellement visible.

- Première campagne

Cette campagne est achevée en 1559 comme l'indique l'inscription qui figurait dans la verrière du pignon du bras de transept Sud. La disposition et les dimensions de la chapelle primitive peuvent être reconstituées : en effet les murs du chevet et du bras Sud ne furent pas totalement abattus pour être reconstruits : sur les pignons du bras Sud et du chevet apparaissent les pierres de chaînage de l'ancien pignon, ce qui donnait une chapelle à nef assez profonde, au transept peu saillant et moins large que la nef, au chevet également peu profond et moins large que la nef, le tout étant couvert d'une toiture basse.

- Deuxième campagne : le bras Nord du transept (fin XVI^e, début XVII^e)

Le bras Nord présente quelques particularités remarquables :

- . Il est plus élevé que la partie primitive de la nef;
- . il est construit en grand appareil régulier et homogène;
- . la moulure en doucine des ébrasements des baies et de la plinthe ne se trouve qu'au bras Nord;
- . seuls, ses murs portent une sablière historiée.

D'autre part, le procès-verbal de 1685 mentionne la reconstruction du chœur et de la chapelle de la Trinité (bras Sud du transept) mais non pas de la chapelle Saint Jean (bras Nord), qui sert de référence.

Ces éléments permettent de dire que le bras Nord du transept est d'une construction, -d'une part postérieure à la construction de 1559, puisque plus élevée que celle-ci,

-d'autre part antérieure aux travaux de 1685. Une date inter-

médiaire se situant à la fin du XVI^e siècle ou au début du XVII^e siècle, est confirmée par plusieurs éléments concordants : les sablières sculptées, la crédence à fronton, les crossettes en volute cannelée des rampants du pignon. Les réseaux des baies peuvent dater de cette reconstruction ou avoir été réemployés.

- Troisième campagne : 1685

Cette campagne affecte le chœur, le bras Sud du transept et la naissance de la nef : les toitures sont totalement refaites, les murs reconstruits.

La reconstruction des murs ne fut pas totale (cf. supra) : les rampants sont conservés, le réseau de la baie du chevet également mais l'encadrement ^{primitive ?} simplement ébrasé est refait. Il n'est pas impossible que le portail de la façade occidentale, simplement chanfreiné, date de cette campagne.

de la Descrip. d. D-3. m est à caveat ?

Lors de cette reconstruction, apparaît le souci de faire une construction régulière en élevant le bras Sud et le chœur à hauteur du bras Nord et en leur donnant une largeur identique, ce qui conduit à doubler le mur Est du bras Sud qui conserve à l'intérieur son volume primitif; le chevet est également élargi.

Les murs goutterots de la nef portent des traces de reprise : ils étaient primitivement en grand appareil régulier qui apparaît encore à l'Ouest des murs; ni leur alignement, ni leur hauteur n'ont été modifiés cependant.

2 - PLACE DE L'EDIFICE DANS L'EVOLUTION HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

La façade occidentale de la chapelle Saint Jean de Landugen est très proche de celle de la chapelle Saint Blaise de Pestivien ainsi que de l'église de Botmal en Callac; on y retrouve le même parti vertical très accusé, la même arcature aveugle en léger avant-corps, soutenant le clocher; seule manque la tourelle d'escalier remplacée ici par un escalier rampant; on notera le décor de losanges et médaillons des pinacles des contreforts, discrète apparition de motifs Renaissance.

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCESA - MANUSCRITES

- A.D. Côtes du Nord . Série Q. Biens de lere origine. Carton 22, liasse 17. Acquisition du prieuré le 26 mai 1731 par Vauchet.

- A.D. Ille et Vilaine. Série F. Fonds La Borderie.*1 F 1640. Réparation à l'église du Prieuré de Landugen.

* 1 F 756

Aveu du 23 mai 1681 (Haute justice s'étendant sur trêve de Duault).

- A.E. Duault. Cahier de Paroisse.*p. 95 (mention d'un reste d'ossuaire courant XIXe; selon l'auteur, la construction de l'église a commencé par la tour, puis le chevet et le transept).

* p.273 (année 1840, très mauvais état de la chapelle).

B - IMPRIMEES

MAITRE (Léon), BERTHOU (Paul de).- Cartulaire de Sainte Croix de Quimperlé.- Rennes, Plihon et Monnay; Paris, Champion, 2 ème édition 1903 . in 8°, pp. 171-176.

LA BORDERIE (A. de).- Recueil d'actes inédits des ducs et prince de Bretagne (XIe, XIIe, XIIIe siècles) ... Bull. Soc. arch. Ille et Vilaine T XVII (1885) pp. 38-42.

II - TRAVAUX HISTORIQUES

BOURDE DE LA ROGERIE (H).- Liste des juridictions exercées au XVIIe et XVIIIe siècles dans le ressort du présidial de Quimper.- Bull. soc. arch. Finistère, T XXXVII (1910) p. 286.

CHRONIQUE de classement d'objets mobiliers.- Les Mon. hist. de la France, 1969/3, pp. 74-75.

COUFFON (René).- Coup d'oeil sur l'évolution artistique dans le département des Côtes du Nord.- Mém. Soc. Emul. Côtes du Nord, T LXXXIX (1961), p.27

LE THOMAS (Dr L.).- Les Mémoires bretonnes, iconographie comparée et études critiques. - Bull. Soc. arch. Finistère, T LXXXVII (1961), p. 188.

LE THOMAS (Dr L.) .- Les arbres de Jessé bretons (troisième partie catalogue et quatrième partie). - Bull. Soc. archéol. Finistère, T LXXXIX (1963) p. 36-37.

PEYRON, ABGRALL (abbés).- Notice sur les paroisses du diocèse de Quimper et Léon.- Bull. Comm. dioc. Archit. Archéol. Quimper, 8 ème année, 1908, p. 142.

III - REPERTOIRES. DICTIONNAIRES

COTTINEAU (L.H.).- Répertoire topographique, bibliographique des abbayes et prieurés.- Mâcon, Protat frères, 2 vol., 1935-38, in 4°; T I col 1551.

COUFFON (René).- Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint Brieuc.- Saint Brieuc, Presses Bretonnes, 1939, fasc. 1, in 8°, p. II9.

GAULTIER DU MOTTAY (J.).- Répertoire archéologique du département des Côtes du Nord.- Saint Brieuc, 1884, 1 vol, in 8°, pp. 50-51.

JOLLIVET (Benjamin).- Les Côtes du Nord, Histoire et Géographie.- 1856, 5 vol., in 8°, T 3 p.353

V - ANNEXES

ANNEXE 1

Texte de la donation faite par le Duc Hoël
à l'abbaye de Quimperlé :
SANCTI TUTIANI CARTULA 1081-1084

Illustrissimus dux Britannie Hoel in castro quod dicitur Ahae existens,
monasterio sancte crucis kemperelegieusi ecclesiam sancti Tutiani condonavit,
cum omni ipsius immunitione, domunque Moriedech et duas villas quas ipse
possessit, decimasque illius tribus et totius possessionis comitis ejusque in illius
proclinate penitus redditiones et sua propria molendina, accipiendo de nostro
beneficio quingentis solidos

(cf. Cartulaire de l'abbaye Sainte Croix de Quimperlé pp. 171, 172).

Cette donation est confirmée après 1084, par le fils d'Hoël, Alain IV, Alain
Forgent.

ANNEXE 2

Coppie d'estat et procès verbal, actes pronaux et quitance
touchant les réparations de l'église priorale de Landugen
en 1685.

(A.D. Ille et Vilaine. Fonds La Borderie 1 F I640)

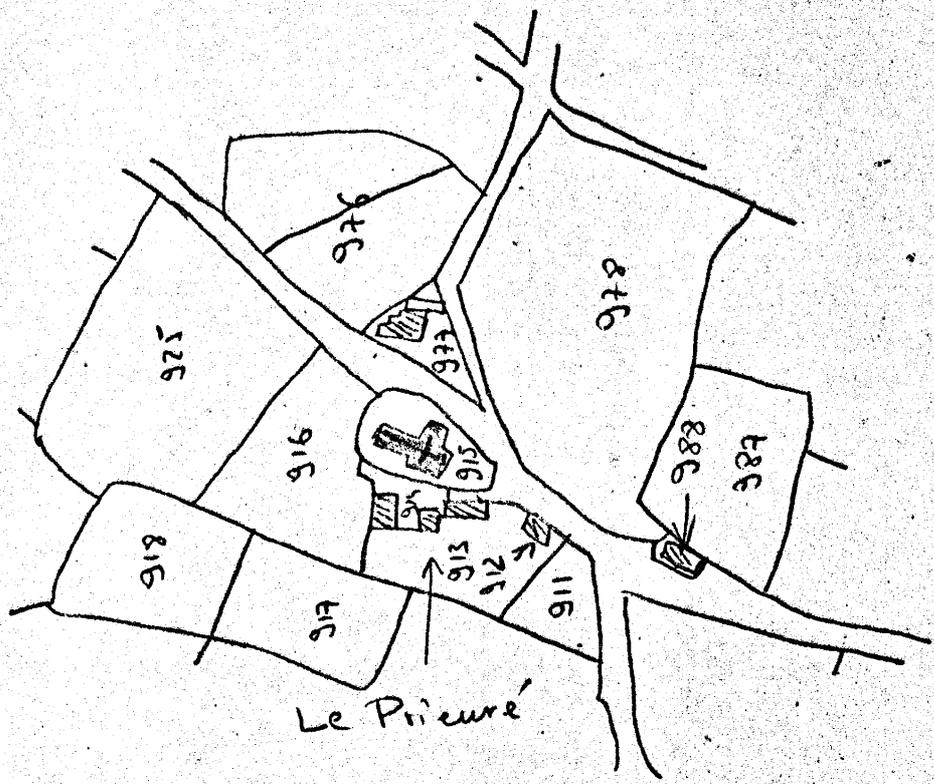
Ce jour du dimanche dix septième de juin, mil six cent quatre vingt
[cinq] nous no^{res} et tabellions héréditaires du siège royal de Carhaix nottiffions
à qu'il apartiendra nous estre expres transportés [----] jusques à l'église
priorale de Landugen le requérent mi^{re} Jan Clenian prestre et curé dud.^t lieu
et m.^t Pierre le Boulec'h no^{re} royal fabrique et trésorier de lad.^t église ouestant
rendu ... aurait à nous présants [----] remontrez au général et habitants dud.^t
Landugen y assemblés et congregés [----] la grande nécessité qu'il y a de réparer
le grand choeur de lad.^t église pour le regard du boisage et couverture, le grand
péril et danger qu'il y a d'y dire la messe et d'y assister attendu qu'ils menacent
ruines et prest à tomber par l'indigence de réparation ou ils sont et qu'estant
nécessaire avant de parvenir ausd.^t réparations de faire un procès-verbal de l'estat
desd.^t boisage et couverture mesure [du] massonage en qu'il est du besoin de hausse:
le pignon dud.^t grand coeur et faire tout novviau un aultre pignon en la chapelle
de la Trinité en lad.^t église quy joindra par dehors la cornière de la sacristie du
costé vers la maison prioralle dud.^t lieu lequel pignon sera de mesme haulteur
et égal a proportion dud.^t pignon du grand coeur et de cilluy de la chapelle de
Saint Jan quy est vis à vis de celle de la Trinité lesd. sieur une et Boulec'h ont
assigner ce jour Jan Tanguy du village de guilligen et henri hellou de cilluy du Ru-
laster les deux maisons de la paroisse de Carnot comme aussy guillaume Glezron villa-
ge du Rest ausd.^t Carnot aussy maison Rolland Cazelliat du bourg de Locarn. allain le
duaule du village du garzmeur et Charles Cozellier de cilluy de Kervioubas menui-
sier et charpentier et Allain le Roux dud.^t hourg de Duaule et Yves Le Roux du
village de Truffay couvreur d'ardoises les derniers dénomés paroissiens de Duaule
ce qu'ayant esté agréé par lesd.^t habitants ils se sont déllibérés de faire
[à l'office de] lad.^t grande messe travailler lesd.^t ouvriers ausd.^t estat et procès-
verbal à quoy ayant condessandu et y procédant. Lesd.^t massons disait que pour haus-
ser led.^t pignon du grand coeur de lad.^t église et faire de novvau cilluy de la
chapelle de la Trinité ou il y a le nombre de vingt quatre piedz de muraille de
long et de haulteur dix sept piedz qu'ils ont mesuré derrière celle qui est servant
du costier de lad.^t église il fault avoir six vingt charestes neuves ou environ outre
les vieilles pierres qui y sont et pour la construction dud.^t pignon de la chapelle
de la Trinité et haussement de cilluy dud.^t grand coeur sans comprendre lesd.^t
pierres charoy d'icelles et du mortier nécessaire vault pour l'oeuvre de main

seulement la somme de cent livres compris payes et dépans les faisant de la manière qu'il est cy devant dict et compris aussy une fenestre en ovalle qui sera faicte à la costière dud.^t grand coeur au dessus de la sacristie du costé de l'épitre [----] [----] de la part desd.^t menuisiers et charpentiers cy devant dénomés a esté remarqué que bois desd.^t grand coeur et chapelle de la Trinité ne vallent du tout rien qu'à faire du feu estant pourris et prêts à tomber de sorte qu'il faut descendre tous les vieux bois et en mettre du neuf en leur place comē poutres, sommières, chevrons et autrement pour quoi faire l'oeuvre de main seulement compris payé et dépans et non le charoy et chape desd.^t bois et aultres matériaux nécessaires. Ils déclarent valloir la somme de cent huit livres et estimer led.^t vieux bois la somme de douze livres.

Desdicts Roux couvreurs d'ardoises a esté dict que pour parvenir à la couverture du gd coeur et chapelle de la Trinité taut de novvieu au lieu et place de la vieille qu'y y est vault presque rien il est nécessaire d'acheter douze milliers d'ardoises neuves parce que lad.^{te} vieille en pourra fournir environ six milliers qu'y seront bonnes pour estre mises en oeuvre, deux milliers et demi de lattes, un millier et demi de cloux de couyau, 30 milliers de cloux à lattes et demy millier de cloux de my couyau, une douzaine d'assettaux, une barrique de chau laquelle couverture pour la rendre parfaicte sans comprendre les ardoises, lattes, cloux, chau, assettaux et autrement n y l'achat et charroy d'iceux estimer valoir pour l'oeuvre de main seulement compris payes et dépans la somme de 42 livres

[----] lesdits hellar et Tanguy massons [----] defferont et démoliront les vieilles murailles et massonnages ou ils construiront de novvieu ledit pignon de lad.^t chapelle de la Trinité ira joindre la cornière [----] muraille de la sacristie tirant du costé de la maison priorale pour agrandir et eslargir lad.^{te} église [----] cinq pieds comē aussy dessendéront les grosses pierres qui sont au sommet dud.^t pignon du coeur dudit maistre autel affin de le rendre égal en haulteur à cilluy de la chapelle de la Trinité et cilluy de la chapelle de Saint Jan [----]

[----] les charpentiers ont entierrement travailler la mis en oeuvre des boisages [----], par l'ordre dudict général ils ont esté obliger de discontinuer leur travail faulte de bois et attendu qu'on rien peult avoir d'aultres qu'a prix d'argeant et que le charoyer est difficile attendu l'éloignement des lieux et que mesme ledict choeur de la dicte église est tout découvert de manière qu'en n'y peule dire la messe ledi.^t général et habitant cy devant només ont déllibérés qu'il fault abattre du jour à aultre des pièces d'arbres autant qu'il en sera nécessaire pour parachever les boisages dud.^t grand coeur des rabines qui sont joignantes le cimettière de lad.^{te} église qu'ils disent en dépendre et appartenir à icelle [----]



Chapelle de Landrygen -

en DVAULT. 22

E 3

1/2500

1953

TABIE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- 1) Plan
- 2) Coupe transversale
- 3) Coupe longitudinale

CHAPELLE DE LANDUJAN

Plan et coupes

Cliché DAGORN

76.22.84 P

	DUAULT		CRÈS du Nord	
			Chapelle de Landujan	
	v. Charpentier	ME. Huot	J. Leudet	1948

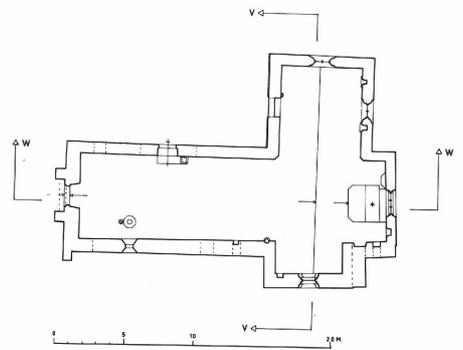
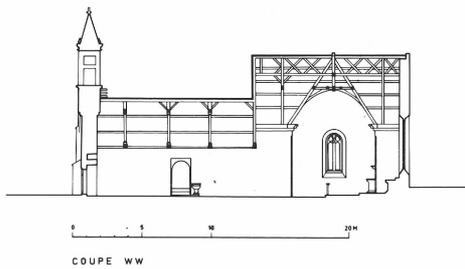
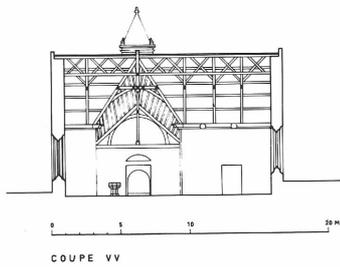


TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUESARCHITECTURE

- Vue aérienne prise du Sud-Ouest	71.22.21 VR
- " " " Sud Est	71.22.22 VR
- " " " Nord-Ouest	71.22.23 VR
1 - Vue d'ensemble Nord-Ouest	68.22.II27 V
2 - Vue d'ensemble Nord-Est	68.22.II32 V
3 - Vue d'ensemble Sud-Est	68.22.II30 V
4 - Intérieur : vue générale vers l'Ouest	68.22.I081 V
5 - Vue du bras Sud du transept	68.22.I086 V
6 - Vue du bras Nord du transept	68.22.I085 V
7 - Niche à gauche de l'autel du bras Nord	68.22.II42 V
8 - Intérieur : vue du choeur	68.22.I080 V
9 - Vue du choeur et du mur Est du bras Nord	68.22.I084 V
10- Crédence à droite du maître-autel	68.22.II36 V
11- Vue générale de la face Ouest	68.22.II35 V
12- Mur Ouest du bras Sud	68.22.II29 V
13- Vue de la nef, face Nord	68.22.II28 V
14- Pierre d'assise du rampant Est du bras Nord	68.22.II34 V
15- Chevet et mur Est du bras Nord	68.22.II31 V
16- Pierre d'assise du rampant Nord du pignon du chevet	68.22.II33 V
18- Vue de la charpente de la nef	68.22.I082 V
19- Vue de la charpente du choeur et du transept	68.22.I083 V
20- Détail de la charpente	68.22.II55 V

MOBILIER

21- Fonts baptismaux	68.22.I079 V
22- Revers de la porte Nord	68.22.I078 V
23- Tête sculptée dans le mur Nord du choeur	68.22.II61 X
24- Sacraire à gauche du maître-autel	68.22.I076 V
25- Sacraire : porte	68.22.II51 V
26- Sacraire : détail de la partie supérieure	68.22.II52 V
27- Tronçon de sablière et blochet à l'angle Nord-Est de la nef	68.22.II60 X
28- Tronçon à l'angle Sud-Est de la nef	68.22.II56 X

29- Blochet : mur Sud de la nef.	OIO V 2I68
30- Tronçon central de la sablière du mur Ouest du bras Nord du transept	68.22.II54 V
31- Tronçon Sud de la sablière du mur Ouest du bras Nord du transept	68.22.II59 X
32- Tronçon Nord et blochet du mur Ouest du bras Nord	68.22.II57 X
33- Tronçon Nord et blochet de la sablière du mur Est du bras Nord	68.22.II58 X
34- Tronçon central de la sablière du mur Est du bras Nord	68.22.I3I6 V
35- Tronçon central de la sablière : partie médiane	OIO V 2I66
36- Tronçon central de la sablière : partie Sud	OIO V 2I67
37- Tronçon Sud de la sablière du Mur Est du bras Nord	68.22.I3I5 V
38- Tronçon Sud de la sablière du Mur Est du bras Nord	OIO V 2I72
39- Sablière et blochet du mur Sud du choeur	68.22.I3I4 V
40- Table de communion : vue d'ensemble de la partie Sud	68.22.I07I V
41- Table de communion : détail de la face antérieure	68.22.II37 V
42- Table de communion : détail du revers	68.22.II38 V
43- Vue d'ensemble du meuble appuyé au mur Nord du bras Nord	68.22.I266 V
44- Restes de retable	68.22.II4I V
45- Statue de Vierge à l'Enfant	68.22.II50 V
46- Statue de Saint Tugen	68.22.II47 V
47- Statue de Saint Paul	OIO V 2I6I
48- Statue de Saint Paul	OIO V II48 V
49- Armoire de sacristie adossée au mur Est du bras Sud	68.22.I077 V
50- Statue d'abbé	68.22.II44 V
51- Statue d'abbé vue de trois quarts	68.22.II45 V
52- Statuette de Vierge, élément de groupe de crucifixion	68.22.II43 V
53- Statuette de Vierge, élément de groupe de crucifixion	OIO V.2I49
54- Statue de Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant	68.22.II53 V
55- Statue de Sainte Anne : Vue de trois quarts.	OIO V 2I59
56- Tête de Saint Jean	68.22.I268 V
57- Médaillon : tête de Saint Jean, profil	OIO V 2I64
58- Tabernacle du maître-autel, porte centrale	68.22.II39 V
59- Statuette du Christ en croix	68.22.II49 V
60- Vue de face de deux anges orants	68.22.I073 V
61- Anges orants, vue de profil	68.22.I074 V
62- Anges orants, vue de profil	68.22.I075 V
63- Ange orant, vue de dos	68.22.II40 V
64- Statue du Christ en croix	68.22.I267 V

65- Statue de Vierge-Mère	010 V 2I52
66- Statue de Vierge-Mère : détail du visage	010 V 2I54
67- Statue de Vierge-mère : détail du socle, démone	010 V 2I55
68- Statue de Vierge-Mère : détail, démone	010 V 2I56
69- Statue de Sainte	68.22.II46 V
70- bras-reliquaire : face antérieure	68.22.I467 V
71- bras-reliquaire : dos	68.22.I468 V

CALVAIRE

72- Vue générale de la face Ouest du calvaire	68.22.II23 V
73- Calvaire, vue générale de la face Est	68.22.II24 V
74- Calvaire, : face Sud du socle	68.22.II26 V
75- Calvaire : face Ouest de la base	68.22.II63 X
76- Calvaire : face Sud de la base	68.22.II25 V

MOBILIER (suite)

77- Statue de Sainte Anne (?)	7I.22.3I4 V
78- Crédence du bras Nord du transept	7I.22.3I5 V

ORFÈVREURIE

79 - Plat : ensemble	7I.22.54I Z
80 - Plat : poinçon	7I.22.538 Z
8I - Plat : inscription	7I.22.539 Z
82 - Plat : détail .	7I.22.540 Z

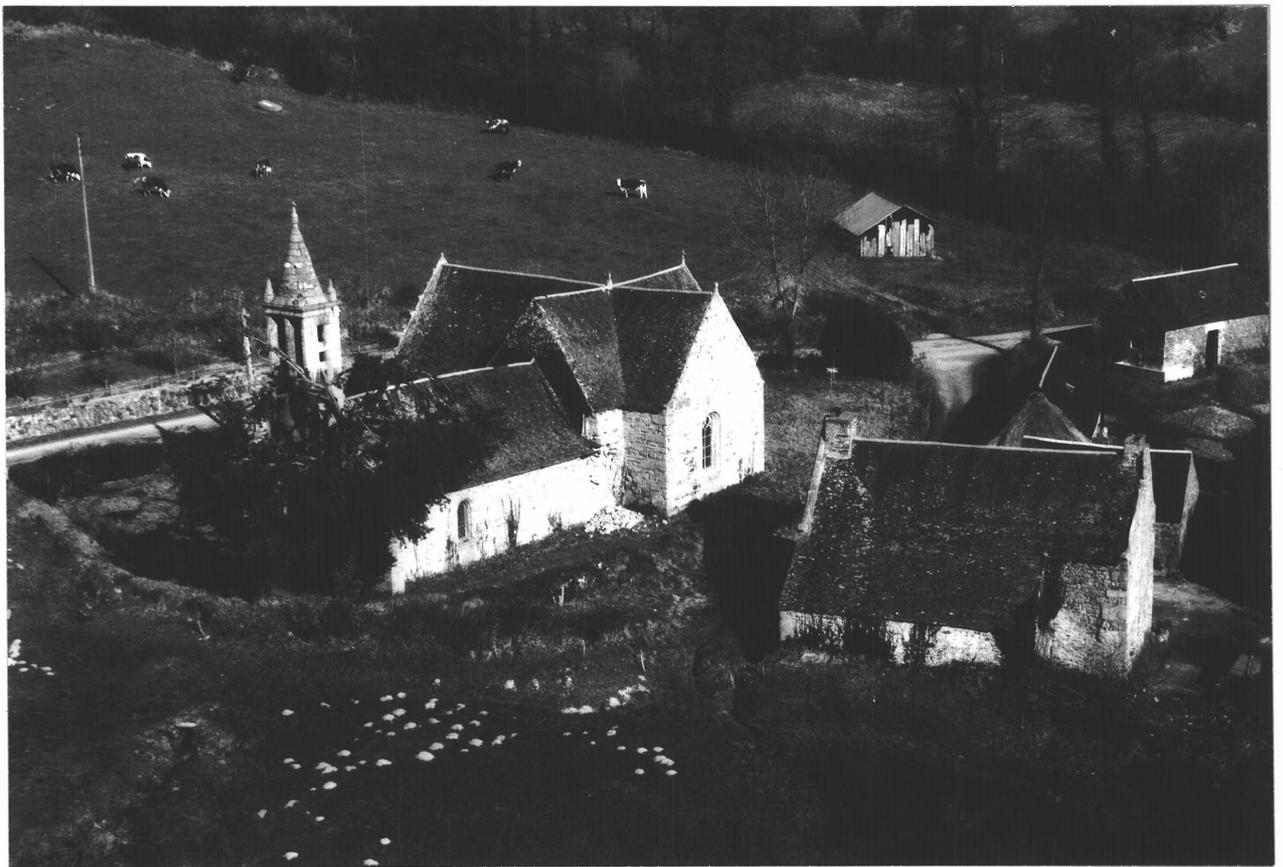
DUAULT 22

CHAPELLE SAINT JEAN DE LANDUGEN

Vue aérienne prise du Sud-Ouest
(au premier plan, à droite, face
postérieure de la maison dite
"Le Prieuré")

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.2I VR



DUAULT 22

CHAPELLE SAINT JEAN DE LANDUGEN

Vue aérienne prise du Sud-Est

Cliché G.A.L.A.T.

7I.22.22 VR



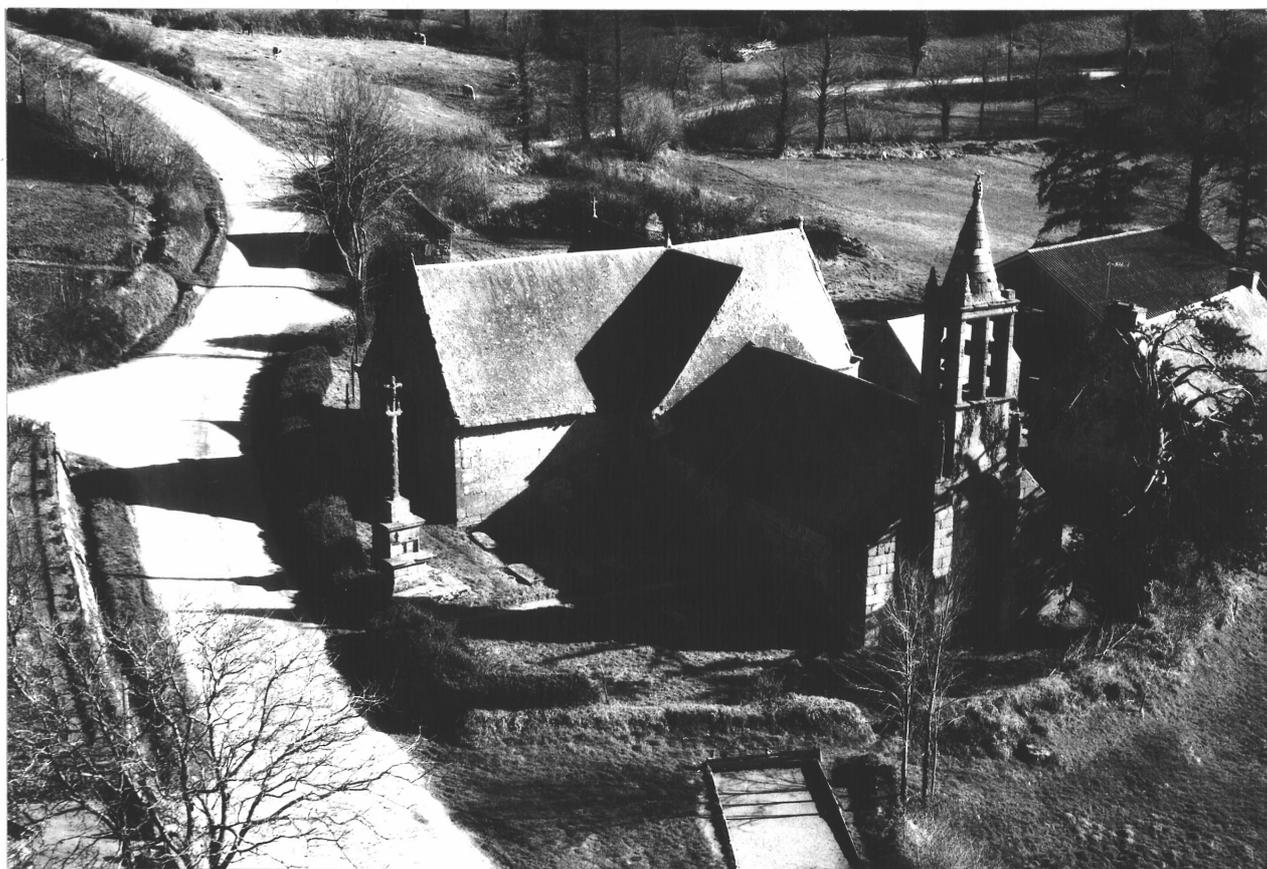
DUAULT 22

CHAPELLE SAINT JEAN DE LANDUGEN

Vue aérienne prise du Nord-Ouest
(à l'arrière-plan, maison dite
"Le Prieuré")

Cliché G.A.L.A.T

71.22.23 VR



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue d'ensemble Nord-Ouest

Cliché ARTUR

68.22.II27 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue d'ensemble Nord-Est

Cliché ARTUR

68.22.II32 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue d'ensemble Sud-Est

Cliché ARTUR

68.22.II30 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue générale de la face Ouest

Cliché ARTUR

68.22.II35 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Mur Ouest du bras Sud

Cliché ARTUR

68.22.II29 V



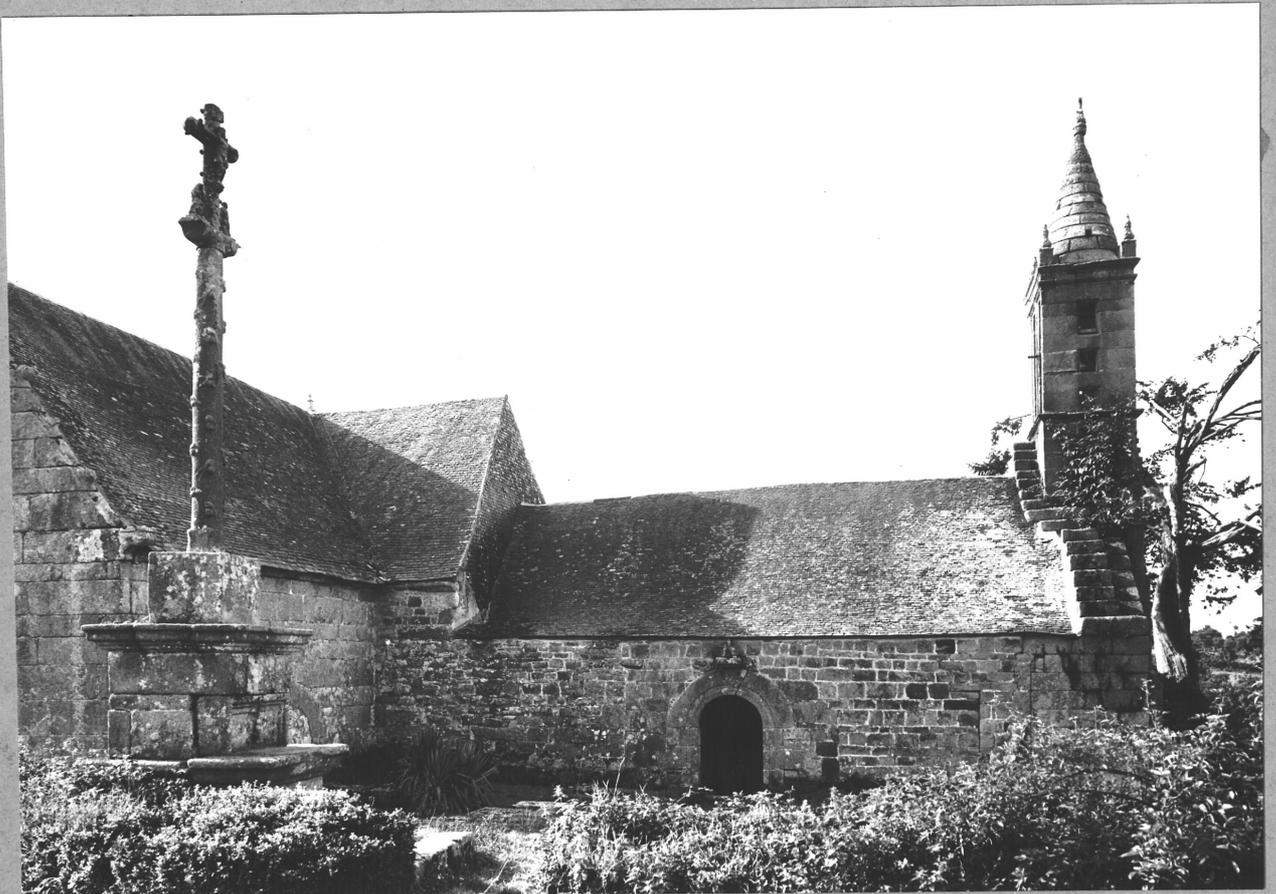
DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue de la Nef - face Nord

Cliché ARTUR

68.22.II28 V



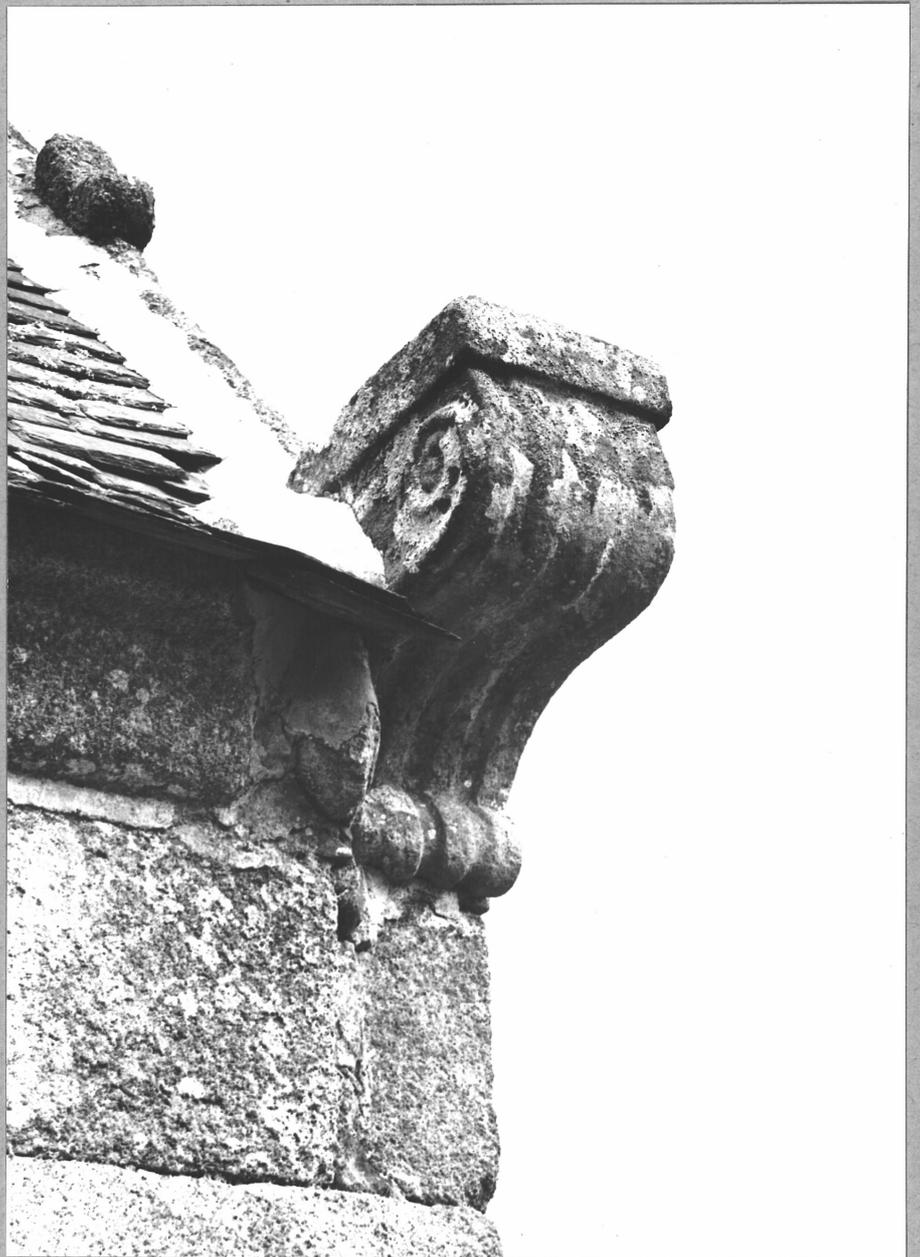
DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Pierre d'assise du rampant Est
du mur Nord du bras Nord

Cliché ARTUR

68.22.II34 V



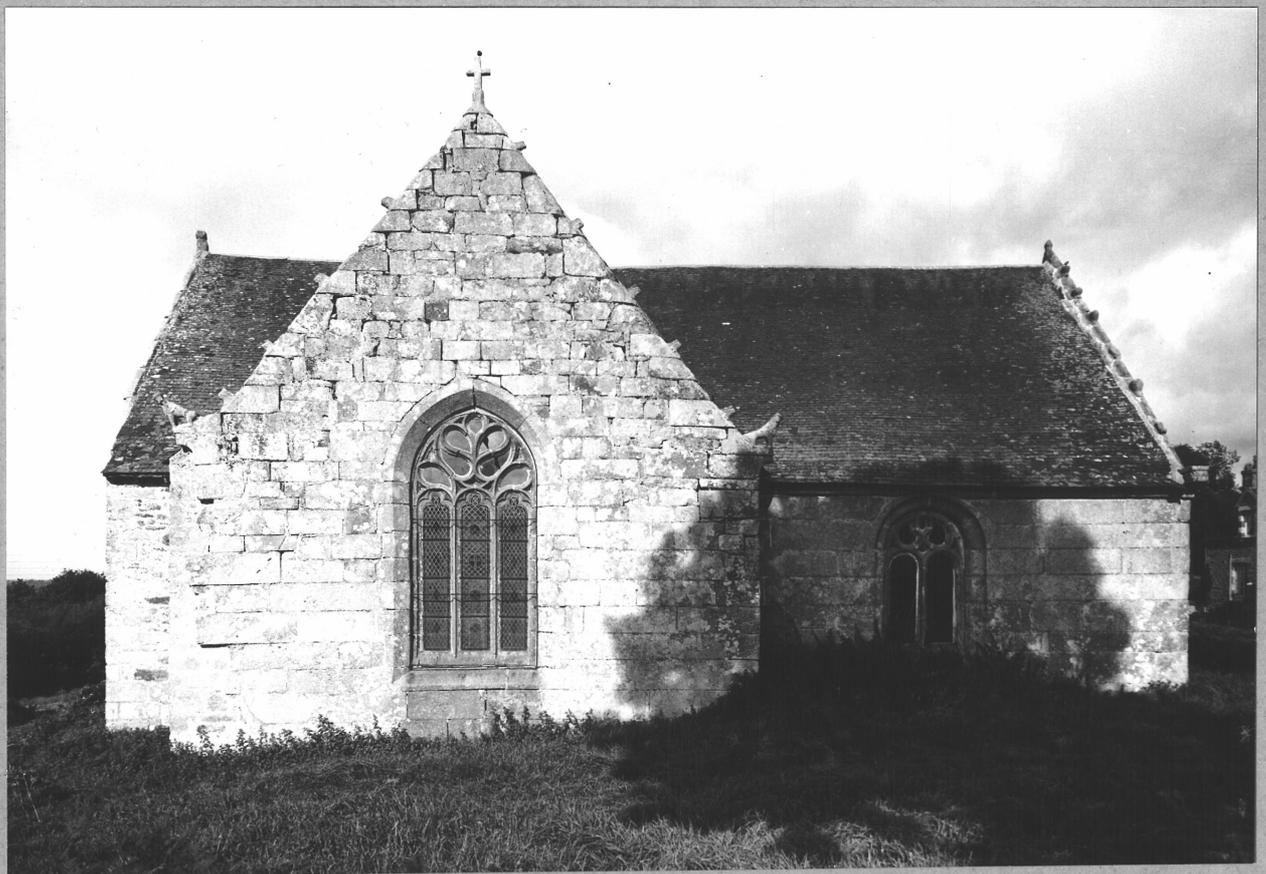
DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Choeur et bras du transept
face Est

Cliché ARTUR

68.22.II3I V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Pierre d'assise du rampant Nord
du pignon Est du Choeur

Cliché ARTUR

68.22.II33.V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Intérieur : vue du
revers de la face Ouest

Cliché ARTUR

68.22.1081 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue du bras Sud du transept

Cliché ARTUR

68.22.I086 V



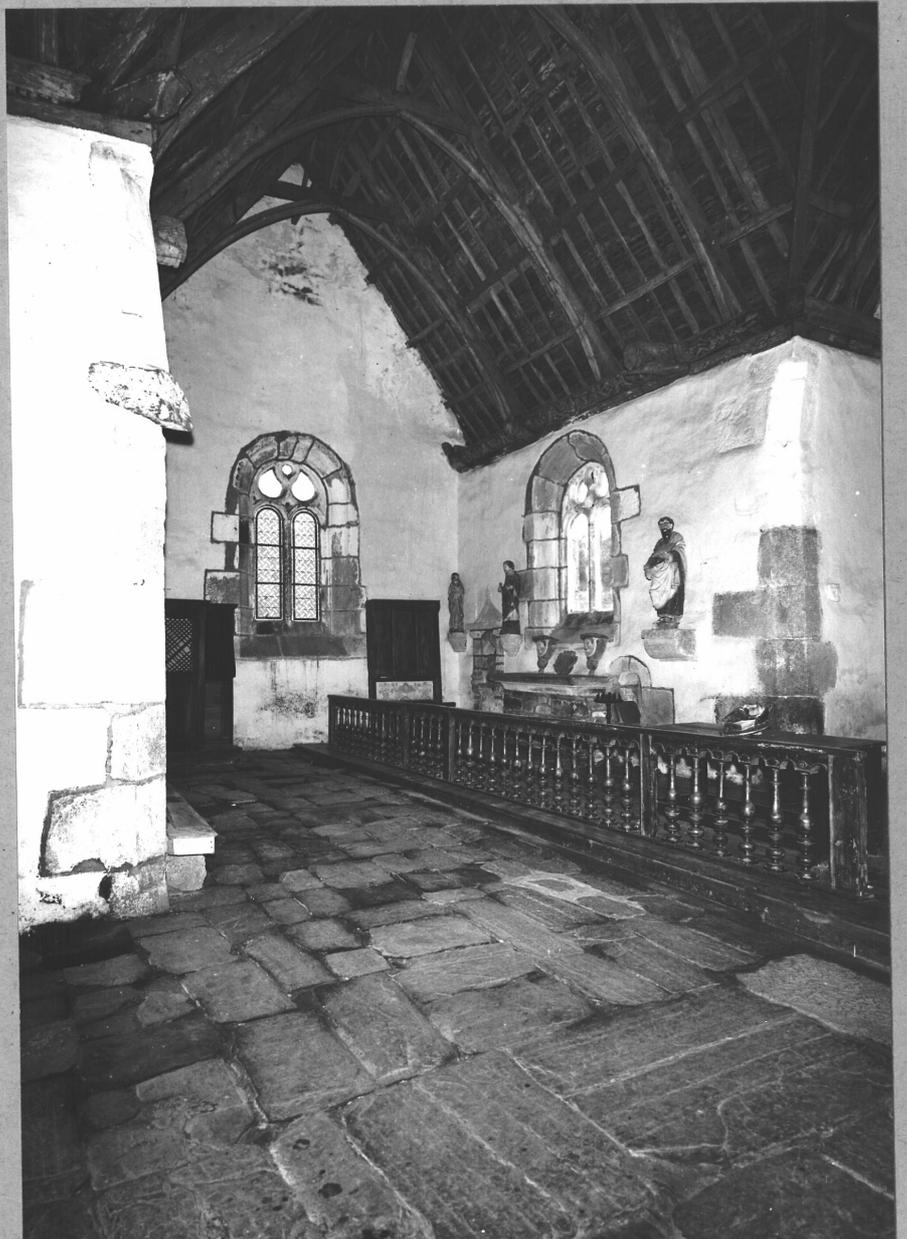
DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue du bras Nord du transept

Cliché ARTUR

68.22.I085 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Niche à gauche de l'Autel
du bras Nord

Cliché ARTUR

68.22.II42 V



DUAULT 22

CHAPELLE SAINT JEAN DE LANDUGEN

Crédence du bras Nord du transep

Cliché ARTUR

7I.22.3I5 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Intérieur
vue du Choeur

Cliché ARTUR

68.22.I080V



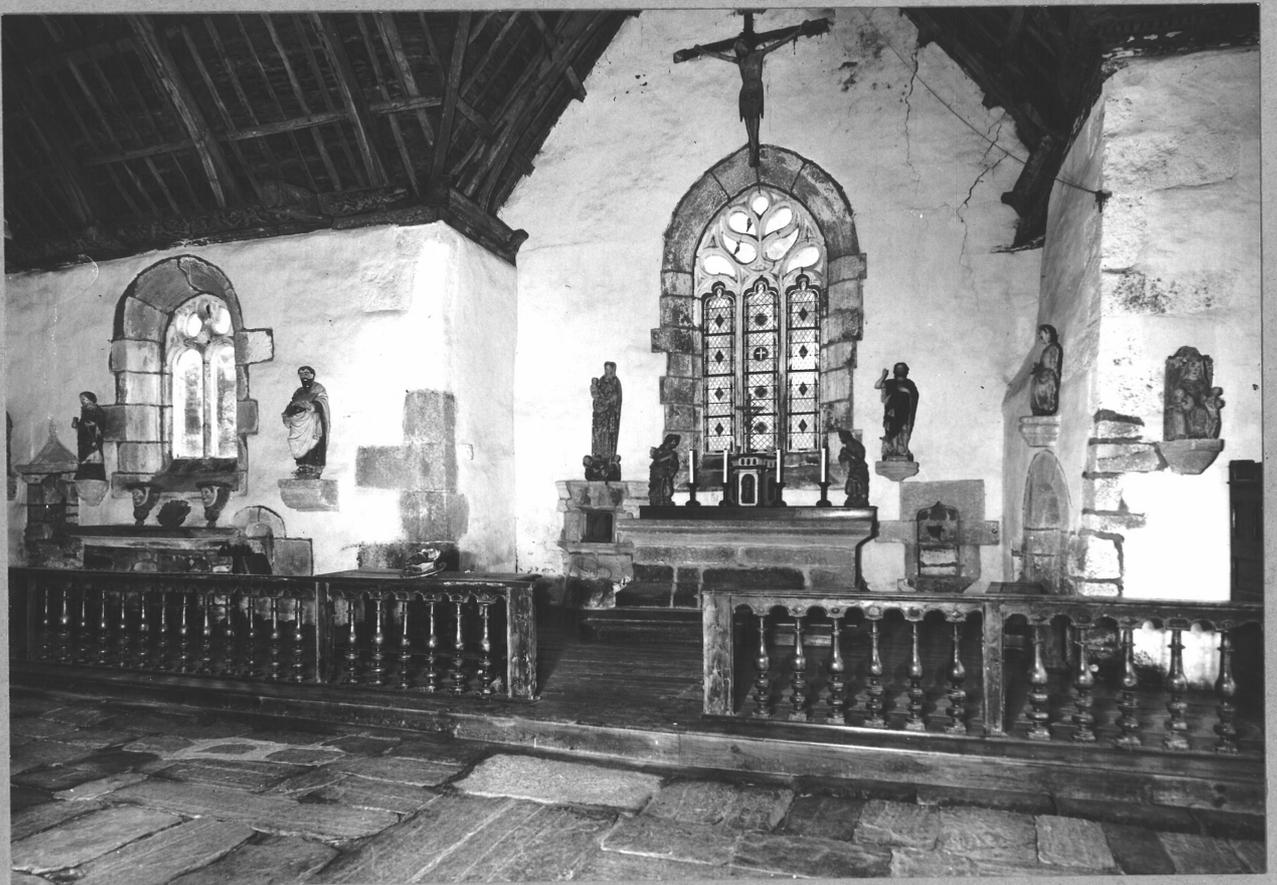
DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue du Choeur et du mur
Est du bras Nord

Cliché ARTUR

68.22.I084 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Crédence à droite
du Maître-Autel

Cliché ARTUR

68.22.II36 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue de la charpente de la Nef

Cliché ARTUR

68.22.1082 V



DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Vue de la charpente du Choeur
et des bras du transept

Cliché ARTUR

68.22.I083 V



DUAULT 22

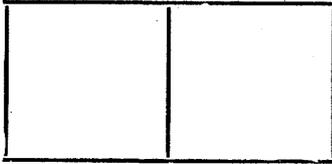
CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Détail de la Charpente

Cliché ARTUR

68.22.II55 V





LOCALISATION : chapelle Saint Jean

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Y

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : mur Nord

PROPRIÉTAIRE : Nom COMMUNE Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 27.7.1968

Par

Qualité

Revu le 10.2.1971

Par M.M. TIGORES

Qualité REDACTEUR

Cf. photo 22

DESCRIPTION

Porte permettant l'accès à la chapelle sur la façade Nord.

Le battant est en bois.

L'ouverture est fermée par un battant de bois de forme rectangulaire.

Dimensions :

H. : 215 centimètres,

L. : 135 centimètres,

E. : 2 centimètres.

Cette porte est composée de planches de bois disposées (côté extérieur) dans deux directions :

- Partie supérieure : direction verticale.

- Partie inférieure : direction horizontale.

Ceci correspond à la partie de la porte située en contrebas par rapport au niveau extérieur.

Afin de maintenir les planches entre elles, trois autres planches ont été fixées en forme de Σ à l'intérieur. Les planches extérieures y sont fixées à l'aide de grosses chevilles de bois qui, elles aussi, dessinent un Σ à l'extérieur.

Une pièce de bois ovale a été fixée sur la surface à l'aide de clous afin de contenir la serrure.

DUAULT 22

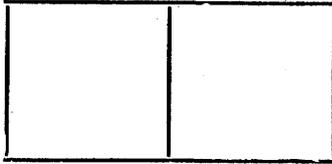
CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Revers de la porte Nord

Cliché ARTUR

68.22.1078 V





Tête sculptée

LOCALISATION : chapelle Saint Jean

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Y

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : dans le choeur

PROPRIÉTAIRE : Nom COMMUNE Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE : ornementale

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 27.7.1968

Par Qualité

Revu le 11.2.1971

Par M.M. TUGORES Qualité REDACTEUR

Tête sculptée

(Cf. photo 23)

DESCRIPTION

Tête de granite, engagée dans la maçonnerie; elle est située dans le choeur côté Nord.

Elle est placée à 190 centimètres du sol.

Dimensions :

Longueur 17 centimètres,
largeur 16 centimètres.

Le visage est plat; les reliefs sont à peine accentués. Visage stylisé, aux pommettes très larges, aux yeux bridés. La bouche, légèrement fendue, est entourée de deux rides (moustaches?). Une barbe semble dessinée sur le menton.

DUAULT 22

CHAPELLE ST JEAN DE LANDUGEN

Tête sculptée dans le
mur Nord du Choeur

Cliché ARTUR

68.22.II6I X

